



**HAL**  
open science

## Palladius, Traité d'agriculture, 1 (extraits)

Maëlys Blandenet

► **To cite this version:**

Maëlys Blandenet. Palladius, Traité d'agriculture, 1 (extraits). Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses, NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS), [https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius\\_op\\_agr\\_1](https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius_op_agr_1), 2024, 10.34847/nkl.16872c70 . hal-04672670

**HAL Id: hal-04672670**

**<https://hal.science/hal-04672670v1>**

Submitted on 19 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Imprimé à partir de l'édition numérique :

[https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius\\_op\\_agr\\_1](https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius_op_agr_1)

Traduction et analyse : Cynthia Cambon, Maëlys Blandenet

Édition électronique : Sarah Orsini, Elysabeth Hue-Gay, Maëlys Blandenet

Relectures : Maëlys Blandenet, Sarah Orsini

Source du texte ancien : PALLADIUS Rutilius Taurus Aemilianus, 1976. *Traité d'agriculture, tome I, livres I et II*, René MARTIN (éd.), Paris, Les Belles Lettres, vol. 1/2.

Citation : BLANDENET Maëlys (traduction et analyse, édition électronique, relectures), CAMBON Cynthia (traduction et analyse) et alii, « Palladius, Traité d'agriculture », *Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses* (en ligne [https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius\\_op\\_agr\\_1](https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Palladius/palladius_op_agr_1), consulté 2024-08-19), DOI: 10.34847/nkl.16872c70.

---

### 1, 5, 2

[2] [...] ferat quod frumentis dandis utile signum est : ebulum, iuncum, calamum, gramen, trifolium non macrum, rubos pingues, pruna siluestria. [...]

[2] [...] Que la terre porte ce qui est un indice utile pour la production de céréales<sup>1</sup> : hièble, jonc, roseau, gazon, trèfle qui ne soit pas maigre, ronces épaisses, pruniers sauvages. [...]

---

1. On trouve un passage proche chez Columelle (2, 2, 20)

---

### 1, 6, 2

[2] Genera omnium surculorum uel frugum praeclara, sed tuis terris experta, committe : in nouo enim genere seminum ante experimentum non est spes tota ponenda. Locis umidis semina citius quam siccis degenerant : quare subinde succurrat electio. [...]

[2] En ce qui concerne tous les types de plants ou de grains, confie à la terre les meilleures d'entre eux, mais après en avoir fait l'essai sur tes propres terres : de fait, il ne faut pas placer tous ses espoirs dans un nouveau type de plante avant qu'il n'ait été mis à l'essai. Les semences dégénèrent plus vite dans les lieux humides que dans les lieux secs<sup>2</sup> : c'est pourquoi il faut y remédier en les sélectionnant fréquemment<sup>3</sup>. [...]

---

2. Columelle exprime la même idée (2, 9, 12).

3. Voir Virgile, *Géorgiques*, 1, 197-199.

---

### 1, 6, 3

[3] [...] Bene eligi serenda non possunt, nisi hoc officium prius electus adsumat. [...]

[3] [...] On ne peut bien sélectionner les semences que si l'homme choisi au préalable pour effectuer cette charge l'a été lui-même. [...]

### 1, 6, 5

[5] [...] In pastinato solo inter nouellas uites omnino nihil est conserendum ; Graeci iubent exceptis caulibus tertio anno quae libebit iniungere. Omnia legumina Graecis auctoribus seri iubentur in sicca terra ; faba tantummodo in umida debet aspargi.

[5] [...] Dans un terrain travaillé à la houe, il ne faut absolument rien semer entre les jeunes plants de vigne ; mais les Grecs recommandent d'y introduire au bout de deux ans tout ce qu'on voudra, à l'exception des choux<sup>4</sup>. Selon ces auteurs grecs, il convient de semer toutes les

légumineuses dans une terre sèche ; seule la fève doit être répandue sur une terre humide<sup>5</sup>.

- 
4. Dans les *Géoponiques* (5, 11, 1-3) se trouve l'idée qu'il ne faut rien semer entre les plants de vigne, et surtout pas de chou.
  5. L'idée que la fève apprécie les sols humides se démarque des prescriptions agronomiques les plus courantes, où elle est associée aux légumineuses qui aiment les sols secs (cf. Varron, 1, 23, 4-5). Mais Palladius traite ici plus spécifiquement des semailles et l'on trouve la même recommandation dans les *Géoponiques*, 2, 40, 1 : « Les légumes secs apprécient d'être semés dans une terre bien sèche, sauf les fèves : elles apprécient les endroits humides et ceux qui renferment de l'eau ». Palladius a probablement la même source que les *Géoponiques*, peut-être Vindonius Anatolius. Cf. M. Blandenet (à paraître)
- 

### 1, 6, 6

[6] [...] Omne triticum solo uliginoso post tertiam sationem in genus siliginis commutatur. [...]

[6] [...] Tout blé dur, après avoir été semé trois fois dans un sol humide, se change en un type de froment<sup>6</sup>. [...]

- 
6. La phrase de Palladius est une reprise presque littérale de Columelle 2, 9, 13. Voir sur ce point P. Luccioni, 2021.
- 

### 1, 6, 7

[7] [...] Quamuis temperatis agris serendum sit, tamen si siccitas longa est, semina occata tutius in agris quam in horreis seruabuntur. [...]

[7] [...] Bien que l'on doive faire les semailles quand les champs sont mouillés<sup>7</sup>, pourtant, si la sécheresse se prolonge, les semences hersées se conserveront plus sûrement dans les champs que dans les greniers<sup>8</sup>. [...]

- 
7. Le sens de *temperare* fait difficulté ici par rapport aux emplois de ce verbe en latin classique. De fait, si l'on suit la logique de la phrase et l'intertexte de Columelle (voir note suivante), on comprend que le précepte général veut que les semailles se fassent dans une terre humide. Selon René Martin (p. 100), *temperare* s'emploie à l'époque de Palladius avec le sens de « mouiller », « humecter ».
  8. Cette phrase exprime sous forme synthétique une idée présente aussi chez Columelle (2, 8, 4).
- 

### 1, 6, 8

[8] [...] Qui arando crudum solum inter sulcos relinquit suis fructibus derogat, terrae uber<sup>a</sup> infamat. Fecundior est culta exiguitas quam magnitudo neglecta.

[8] [...] Celui qui en labourant laisse entre les sillons un sol non travaillé diminue ses récoltes et nuit à la réputation de la fertilité de la terre. Un petit domaine dont on prend soin est plus productif qu'un grand domaine qu'on néglige<sup>9</sup>.

- 
- a. Le terme *uber* (ici, substantif *uber, uberis*, n.) est donné par la plupart des manuscrits anciens. Il s'agit du terme retenu par René Martin, au lieu de la leçon *ubertatem*, plus tardive. *Vberest* surtout employé en poésie, notamment chez Virgile.
- 

9. La même idée est formulée différemment chez Columelle (1, 3, 9).
- 

### 1, 6, 12

[12] [...] Semina plus quam annicula esse non debent, ne uetustate corrupta non prodeant. Frumentum collis quidem grano robustius, sed mensurae minus refundet. Omnia quae seruntur crescente luna et diebus tepidis sunt serenda, nam tepor euocat, frigus includit.

[12] [...] Les semences ne doivent pas avoir plus d'un an, de crainte qu'elles ne germent pas, altérées par l'âge<sup>10</sup>. Le blé cultivé sur une colline aura sans doute un grain plus robuste mais donnera moins en quantité<sup>11</sup>. Tout ce qui est semé doit être semé en lune montante et quand

les journées sont douces, car la douceur de l'air provoque la germination, tandis que le froid la bloque.<sup>12</sup>

- 
10. Si l'idée selon laquelle la meilleure semence est celle d'un an est largement partagée (voir Pline 18, 195 ; *Géoponiques* 2, 16, 4), seul Palladius recommande de n'utiliser que celle-là, la limite étant fixée à trois ans par les autres auteurs.
  11. Palladius reprend ici une idée affirmée par Columelle (2, 9, 3).
  12. Par l'expression *diebus tepidis*, Palladius signifie que les semailles doivent se faire à l'automne, avant les grands froids.
- 

### 1, 6, 14

[14] [...] Nomina frumentorum superfluum est praecipere, quae aut loco subinde aut aetate mutantur : hoc satis est, ut eligamus praecipua in ea regione quam colimus, uel exploremus aducta. Lupinus et uicia pabularis, si uirides succidantur et statim supra sectas eorum radices aretur, stercoris similitudine agros fecundant ; quae si exaruerint antequam proscindas, in his terrae sucus aufertur. Ager aquosus plus stercoris quaerit, siccus minus.

[14] [...] Il est inutile de préciser les noms des céréales, qui varient souvent selon la région ou l'époque<sup>13</sup> : il nous suffit de sélectionner les principales variétés de la région où nous avons notre exploitation, ou d'en essayer d'autres que nous aurons importées. Le lupin et la vesce fourragère, si on les coupe verts et qu'on laboure aussitôt sur leurs racines coupées, fertilisent les champs de la même façon que le fumier ; mais s'ils se dessèchent avant d'être coupés, c'est en eux que passe le suc de la terre<sup>14</sup>. Un champ humide réclame davantage de fumier, un champ sec, moins<sup>15</sup>.

- 
13. Pline insiste également sur les variations importantes de la nomenclature botanique concernant les blés (18, 81) ; mais, contrairement à Palladius, cela ne l'empêche pas d'en établir une liste.
  14. Palladius semble résumer ici l'avis de Columelle concernant les engrais verts (2, 13, 1-2).
  15. Cette phrase reprend l'idée et presque la formulation de Columelle (2, 15, 3).
- 

### 1, 6, 15-16

[15] [...] Frumenta omnia maxime laetantur patenti campo et soluto et ad solem reclini. [16] Spissa et cretosa et umida terra bene far et triticum nutrit, hordeum < agro > soluto delectatur et sicco, nam si in lutoso [agro] spargatur, inmoritur. Trimenstris satio locis frigidis, niuosis conuenit, ubi qualitas aestatis umecta est ; ceteris raro respondet euentu. Semen trimenstre locis tepidis melius respondebit, si seratur autumnno. [...]

[15] [...] Toutes les céréales apprécient surtout une plaine découverte, meuble et inclinée vers le soleil<sup>16</sup>. [16] Une terre compacte, argileuse et humide nourrit bien l'amidonnier et le *triticum*<sup>17</sup> ; l'orge aime un champ meuble et sec, car, si on la sème dans un champ boueux, elle y meurt<sup>18</sup>. Les semences de trois mois conviennent aux régions froides et neigeuses, où l'été est naturellement humide ; mais elles réussissent rarement dans les autres régions<sup>19</sup>. Le blé de trois mois réussira mieux dans les régions au climat doux s'il est semé à l'automne<sup>20</sup>. [...]

- 
16. Cette phrase se trouve presque mot pour mot chez Columelle (2, 9, 3).
  17. Il s'agit ici d'une reprise presque littérale de Columelle (2, 9, 3). Toutefois, Palladius remplace la *siligo* de Columelle, terme qui renvoie au blé tendre, par le mot *triticum*, qui ne désigne probablement pas le même blé que pour Columelle et les auteurs antérieurs. En effet, chez ces derniers, le *triticum*, blé dur ou blé poulard, apprécie les sols secs et redoute l'humidité (voir M. Blandenet (à paraître)).
  18. Il s'agit d'une reprise presque littérale de Columelle 2, 9, 14 et 2, 9, 3-4.
  19. L'idée, avec une formulation proche, se trouve chez Columelle (2, 9, 7).
  20. Voir Columelle 2, 9, 8.
- 

### 1, 19, 1-3

[1] *De horreo*. Situs horreorum, quamuis ipsam desideret partem, et superior et longe ab omni umore

[1] *Du grenier*. L'emplacement des greniers, bien qu'il exige la même orientation que les celliers, doit se situer

et laetamine et stabulis ponendus est, frigidus, uentosus et siccus, cui prouidendum structurae diligentia, ne rimis possit abrumpi. Solum igitur omne bipedis sternatur uel minoribus laterculis, quos suffuso testaceo pauimento debemus imprimere. [2] Tunc diuisas cellas, si magnus sperabitur seminum modus, grano cuique tribuemus ; si terrae pauperes minora promittunt, uel craticis podiis erunt discernenda granaria uel uimineis uasculis redactus tenues congeremus. Sed, factis granariis, amurca luto mixta parietes linuntur, cui aridi oleastri folia uel oliuae pro paleis adiciuntur ; quo tectorio siccato, rursus amurca respergitur, quae ubi siccata fuerit, frumenta condentur. Haec res gurgulionibus et ceteris noxiis animalibus inimica est ; aliqui coriandri folia frumentis miscent ad seruandum profutura ; nihil tamen commodius erit custodiendis frumentis quam si ex areis in alterum uicinum locum transfusa refrigerentur aliquantis diebus atque in horreis inferantur. [3] Negat Columella uentilanda esse frumenta, quia magis miscentur animalia totis aceruis, quae si non moueantur, in summitate intra mensuram palmi subsistent et hoc uelut corrupto corio cetera inlaesa durabunt ; adserit idem noxia animalia ultra praedictam mensuram non posse generari. Herba conyza sicca, ut Graeci adserunt, subtrata frumentis addit aetati. Ab horreis tamen auster esse debet auersus.

dans un lieu surélevé, loin de toute humidité, du fumier et des étables ; il doit être frais, aéré et sec<sup>21</sup> ; on doit y veiller en apportant un soin particulier à sa construction, afin qu'il ne puisse s'effondrer à cause des fissures. Aussi faut-il recouvrir toute la surface du sol de briques de deux pieds ou moins, que nous devons enfoncer dans un mortier de terre cuite étalé sur le sol. [2] Alors, si l'on espère une grande quantité de grains, nous attribuerons des compartiments séparés à chaque type ; mais si des terres pauvres ne promettent qu'une récolte médiocre, il faudra diviser les greniers par des cloisons faites de claies, ou bien nous stockerons nos faibles productions dans de petits récipients en osier. Mais, une fois les greniers construits, on recouvrira les murs de margines mélangées à de la boue, à la laquelle on ajoutera, en guise de paille, des feuilles sèches d'olivier sauvage ou cultivé ; quand cet enduit est sec, on recouvre de nouveau les murs de margines ; quand elles auront séché on y engrangera les céréales. Cette préparation écarte les charançons et tous les autres animaux nuisibles<sup>22</sup> ; certains mettent dans les céréales des feuilles de coriandre pour aider à leur conservation<sup>23</sup> ; mais rien ne sera plus utile pour conserver les céréales que de les transporter de l'aire dans un emplacement voisin et de les rafraîchir quelques jours avant de les entreposer dans des greniers. [3] Columelle<sup>24</sup> affirme qu'il ne faut pas ventiler<sup>25</sup> les céréales, parce qu'avec cette pratique les animaux nuisibles pénètrent davantage dans l'ensemble du tas ; mais si l'on n'y touche pas, ils resteront à la surface sur une profondeur d'une palme au plus et, comme seule cette partie formera une couche infestée, tout le reste restera intact ; il assure aussi que les animaux nuisibles ne peuvent naître au-delà de la profondeur citée. L'inule sèche, à ce qu'assurent les Grecs, une fois étendue sous le blé, permet à ce dernier de se conserver plus longtemps<sup>26</sup>. Mais l'Auster ne doit pas souffler face aux greniers.

21. L'absence d'humidité dans les greniers est aussi un élément essentiel pour Varron (1, 57, 1) et Columelle (1, 6, 10). La recommandation d'éloigner le grenier des étables est présente également dans les *Géoponiques* (2, 27, 2).

22. Tout ce passage sur la construction des greniers reprend Columelle 1, 6, 12-15. Sur l'utilisation des margines pour les greniers, voir aussi Varron 1, 57, 2 et *Géoponiques* 2, 27, 7. Voir aussi « Nuisibles et maladies ».

23. Les feuilles de coriandre dégagent une forte odeur, ce qui explique les recommandations de Palladius. Dans les *Géoponiques* (2, 27, 6), l'absinthe joue le même rôle.

24. Cf. Columelle 1, 6, 16-17.

25. Selon Stéphane Martin (2020), p. 202-203, *uentilare* désigne plus précisément la pratique du pelletage des grains.

26. Voir *Géoponiques* 2, 27, 9.

## 1, 31

*De piscinis.* His ordinatis, cetera exequenda sunt. Nam piscinae duae, uel solo inpressae uel caeso lapide, circa uillam esse debebunt, quas facile est aut fonte aut imbre subpleri, ut una ex his usui sit pecoribus uel auibus aquaticis, alia madefaciat uirgas et coria et lupinos et si qua rusticitas consueuit infundere.

*Des bassins.* Une fois ces dispositions prises, il faut s'occuper du reste. En effet, deux bassins, creusés dans le sol ou taillés dans la pierre, devront se situer à proximité de la ferme. Il est facile de les remplir d'eau de source ou d'eau de pluie, de sorte que l'un des deux serve au bétail et aux oiseaux aquatiques, et que l'autre permette de faire tremper les baguettes, les cuirs, le lupin

et tout ce qui, selon les usages de la campagne, se met dans l'eau<sup>26</sup>.

---

26. Varron prône également la création de deux bassins, l'un pour les animaux, l'autre pour le lupin et ce qu'on fait ramollir dans l'eau (1, 13, 3). Mais la formulation de Palladius se rapproche davantage de Columelle (1, 6, 21), qui emploie également le terme *piscina* pour décrire ces bassins.

---

### 1, 32

*De fenili, paleario, lignario.* Feni, palearum, ligni, cannarum repositiones nihil refert in qua parte, dummodo siccae sint atque perflabiles et longe remoueantur a uilla propter casum subripientis incendii.

*Des remises à foin, à paille et à bois.* Il importe peu de savoir où l'on conserve le foin, la paille, le bois, les cannes, pourvu que ces endroits soient secs, ouverts au vent et bien éloignés de la ferme, à cause du risque qu'un incendie les détruise subitement.

### 1, 33, 1-2

[1] *De stercolino*. Stercorum congestio locum suum tenere debet, qui abundet umore et propter odoris horrenda a praetorii conuertatur aspectu. Vmor abundans hoc praestabit stercoli, ut, si qua insunt spinarum semina, putrefiant. Stercus asinorum primum est, maxime hortis, dein ouillum et caprinum et iumentorum; porcinum uero pessimum; cineres optimi; sed columbinum feruidissimum ceterarumque auium satis utile, excepto palustrium. [2] Stercus quod anno requieuerit segetibus utile est nec herbas creat; si uetustius sit, minus proderit. Pratis uero recentia stercola proficient ad uber herbarum. Et maris purgamenta, si aquis dulcibus eluantur, mixta reliquis uicem stercolis exhibebunt et limus quem scaturiens aqua uel fluuii incrementa respuerint.

[1] *De la fosse à fumier.* Le tas de fumier devra avoir un emplacement déterminé, en un lieu très humide et assez éloignée de la vue de la maison d'agrément, à cause de sa mauvaise odeur<sup>27</sup>. Une eau abondante aura pour le fumier cet avantage que, s'il contient des graines de plantes épineuses, elles pourriront<sup>28</sup>. Le fumier d'âne est le meilleur, surtout pour les jardins; vient ensuite celui des brebis, des chèvres et des bêtes de somme; quant au fumier de porc, c'est le pire; les cendres conviennent très bien; mais le fumier de pigeon, qui est le plus chaud, ainsi que celui des autres oiseaux sont assez utiles, sauf celui des oiseaux aquatiques<sup>29</sup>. [2] Un fumier qui a reposé pendant un an est utile pour les céréales et n'engendre pas de mauvaises herbes; plus vieux, il sera moins efficace. Quant aux prés, un fumier récent aidera à faire pousser les herbes<sup>30</sup>. Les déchets de la mer aussi, si on les lave à l'eau douce, une fois mélangés à d'autres déchets, pourront tenir lieu de fumier<sup>31</sup>, de même que le limon que l'eau bouillonnante ou les crues des rivières auront déposé.

---

27. Contrairement à Palladius, Varron et Columelle recommandent de créer deux fosses à fumier, l'une pour stocker le fumier frais et les déchets, la seconde pour le fumier déjà composté (cf. Varron 1, 13, 4 et Columelle 1, 6, 21).

28. Cette phrase résume un précepte exposé par Columelle (1, 6, 22).

29. Cette hiérarchie des fumiers se démarque de celle prônée par Columelle (2, 14, 1-5), qui donne la première place au fumier d'oiseau; c'est aussi l'opinion de Varron (1, 38, 1-2) et, selon ce dernier, de Cassius, abrégiateur de Magon. Mais Palladius s'accorde avec Columelle sur le rejet du fumier de porc et des oiseaux aquatiques.

30. Ces deux phrases reprennent les idées formulées par Columelle en 2, 14, 9.

31. Voir *Géoponiques* 2, 22, 2.

---

### 1, 35, 1

[1] *De remediis horti uel agri.* Contra nebulas et rubiginem paleas et purgamenta pluribus locis per hortum disposita simul omnia, cum nebulas uideris instare, conbures. [...]

[1] *Des remèdes pour protéger le jardin ou le domaine.* Contre le brouillard et la rouille, tu feras brûler, tous en même temps, de la paille et des déchets entassés en

plusieurs endroits dans le jardin, quand tu auras vu que les brouillards menacent<sup>32</sup>. [...]

---

32. Voir *Géoponiques* 5, 33, 2 et Pline 18, 293.

---

### **I, 35, 3**

[3] [...] Cicer inter olera propter multa portenta serendum est. [...]

[3] [...] On doit semer du pois chiche parmi les légumes, à cause des nombreuses propriétés bénéfiques que possède cette plante. [...]

### **I, 35, 5**

[5] [...] Hoc praestare fertur eruum aliquantulum satum, praecipue ubi radices et rapa nascuntur. [...]

[5] [...] On rapporte qu'il est très utile<sup>33</sup> de semer un peu d'ers, surtout là où poussent les radis et les raves. [...]

---

33. Il s'agit de lutter contre les animaux nuisibles. Cf. *Géoponiques* 12, 7, 1.

---

### **I, 35, 12**

[12] Opinio Graecorum est, si nubes locustarum repente surrexerit, latentibus infra tecta cunctis hominibus eam posse transire ; quod si inobseruantes homines sub aere deprehendant, nullum fructum noceri, si continuo omnes ad tecta confugiant. Pelli etiam dicuntur amari lupini uel agrestis cucumeris aqua decocta, si muriae mixta fundatur. Aestimant aliqui locustas uel scorpions fugari posse, si aliqui ex his urantur in medio.

[12] Les Grecs<sup>34</sup> estiment que, si un nuage de sauterelles apparaît brusquement, il peut ne faire que passer du moment que tout le monde reste caché à l'intérieur de la maison ; et que, si des cultivateurs qui n'y font pas attention se font surprendre sous le nuage de sauterelles, aucune production ne subit de dommage si tous se réfugient immédiatement à l'intérieur. On dit aussi que les sauterelles sont repoussées par une décoction de lupin amer ou de concombre sauvage, si on la répand sur le sol après l'avoir mélangée à de la saumure. Certains pensent que les sauterelles ou encore les scorpions peuvent être mis en fuite, si l'on brûle au milieu d'eux quelques membres de leur espèce.

---

34. Sur l'ensemble du passage, voir *Géoponiques* 13, 1, 5-6.

---

### **I, 35, 16**

[16] Omnia semina horti uel agri feruntur ab omnibus malis ac monstris tuta seruari, si agrestis cucumeris tritis radicibus ante macerentur. [...]

[16] On rapporte<sup>35</sup> que toutes les semences d'un jardin ou d'un champ sont protégées de n'importe quel fléau ou animal nuisible, si on les a fait macérer au préalable avec des racines de concombre sauvage broyées. [...]

---

35. Voir *Géoponiques* 12, 7, 4.

---

### **I, 36, 1-2**

*De area.* [1] Area longe a uilla esse non debet, et propter exportandi facilitatem et ut fraus minor timeatur, domini uel procuratoris uicinitate suspecta. Sit autem uel strata silice uel saxo montis excisa uel sub ipso triturae tempore ungulis pecorum et aquae

*De l'aire.* [1] L'aire ne doit pas être située loin de la ferme, tant parce que cela facilite les transports que pour diminuer les risques de fraude en laissant croire que le propriétaire ou le procureur sont dans les parages. Elle devra être pavée de cailloux<sup>36</sup> ou être taillée dans la roche

admixtione solidata, clausa deinde et robustis munita cancellis, propter armenta quae cum teretur inducimur. [2] Sit circa hanc locus alter, planus et purus, in quem frumenta transfusa refrigerentur et horreis inferantur, quae res in eorum durabilitate proficiet. Fiat deinde undecumque proximum tectum, maxime in umidis regionibus, sub quo propter imbres subito frumenta, si necessitas coegerit, raptim uel munda uel semitrita ponantur. Sit autem loco sublimi et undecumque perflabili, longe tamen ab hortis, uineis atque pomis : nam sicut radicibus uirgultorum prosunt laetamen et paleae, ita, insidentes frondibus, < has > perforant atque arere conpellunt.

de la colline ou être durcie peu avant l'époque du battage par les sabots du bétail en l'arrosant d'eau, puis être fermée et dotée de solides barreaux, à cause des bêtes que l'on y fait pénétrer lorsqu'on procède au battage<sup>37</sup>. [2] Il faut qu'il y ait un autre terrain à proximité de l'aire, plat et propre, où l'on puisse transporter les céréales et les laisser refroidir et d'où on les porte jusqu'aux greniers, ce qui aidera à leur conservation<sup>38</sup>. Il faut ensuite aménager n'importe où à proximité un endroit couvert, surtout dans les régions humides, sous lequel, en cas de nécessité, lorsqu'il se met subitement à pleuvoir, on puisse entreposer à la hâte les céréales battues ou à demi battues<sup>39</sup>. Enfin l'aire doit être située en un lieu élevé et exposé à tous les vents, mais éloigné des jardins, des vignobles et des vergers : car, si le fumier et la paille sont profitables aux racines des jeunes arbres, en revanche, en s'attachant aux frondaisons, ils les percent et les font se dessécher<sup>40</sup>.

---

36. Le début de la description de l'aire est proche de celle donnée par Columelle (1, 6, 23).

37. Palladius n'évoque ici que le battage par foulage. Chez la plupart des auteurs, l'aire est en terre battue : cf. Caton, *De l'agriculture*, 91 ; Virgile, *Géorgiques*, 1, 178-181 ; Varron 1, 51, 1 ; Columelle 2, 19, 1 (même si ce dernier recommande de paver l'aire en 1, 6, 23).

38. Cette recommandation n'est pas explicite chez les autres auteurs ; en revanche, elle est cohérente avec l'avis donné par Palladius sur la conservation du blé dans sa description des greniers (1, 19, 2).

39. Il s'agit du *mubilarium* (ou *mubilar*) : cf. Varron 1, 13, 5 ; Columelle 1, 6, 23.

40. Cf. Columelle 11, 3, 9 et Palladius 1, 34, 1.

---

## 1, 41

*De pistrino.* Si aquae copia est, fusoria balnearum debent et pistrina suscipere, ut ibi, formatis aquariis molis, sine animalium uel hominum labore frumenta frangantur.

*Du moulin.* S'il y a beaucoup d'eau, les moulins doivent récupérer aussi l'évacuation des bains afin que l'on puisse y moudre le blé, une fois les meules actionnées par l'eau, sans avoir recours au travail animal ou humain<sup>41</sup>.

---

41. Plinius (18, 97) évoque également des moulins actionnés par l'eau utilisés pour piler le blé.

---

## 1, 42, 1-4

*De instrumentis agrestium* [1] Instrumenta uero haec, quae ruri necessaria sunt, paremus : aratra simplicia uel, si plana regio permittit, aurata, quibus possit contra stationes umoris hiberni sata celsior sulcus adtollere, bidentes, dolabras, falces putatorias, quibus in arbore utamur et uite ; [2] item messorias uel fenarias, ligones, lupos, id est serrulas manubriatas minores maioresque ad mensuram cubiti, quibus facile est, quod per serratam fieri non potest, resecano trunco arboris aut uitis interseri, acus, per quas in pastinis sarmenta merguntur, falces a tergo acutas atque lunatas, cultellos item curuos minores, per quos nouellis arboribus surculi aridi aut extantes facilius amputentur ; [3] item falciculas breuissimas tribulatas, quibus filicem solemus abscidere, serrulas minores, uingas, runcones quibus uepreta persequimur, secures simplices uel dolabratas, sarculos uel simplices uel

*Des outils utilisés par les paysans.* [1] Il faut également se procurer les outils suivants, qui sont nécessaires à la campagne<sup>42</sup> : des araires simples ou, si c'est une région plate qui le permet, des araires à oreilles, grâce auxquels un sillon plus élevé peut protéger ce qu'on a semé contre l'eau stagnante en hiver ; des houes à deux dents ; des dolabres ; des serpes à émonder, que l'on utilise pour les arbres et la vigne ; [2] et encore des faucilles à moissonner ou des faux ; des pioches ; des loupes, c'est-à-dire de petites scies pourvues d'un manche, plus ou moins grandes mais ne dépassant pas une coudée, grâce auxquelles il est facile – ce qu'on ne peut pas faire avec une scie – de s'introduire dans le tronc de l'arbre ou de la vigne à couper ; des plantoirs, au moyen desquels on enfonce les sarments dans les terrains travaillés à la houe ; des serpes aiguës des deux côtés et en forme de croissant<sup>43</sup> ; aussi de petits couteaux recourbés, grâce

bicornes uel ascias in auersa parte referentes rastros ;  
item cauteris, castratoria ferramenta atque tonsoria  
uel quae ad animalium solent pertinere medicinam ;  
[4] tunicas uero pellicias cum cucullis et ocreas  
manicasque de pellibus, quae uel in siluis uel in  
uepribus rustico operi et uenatorio possint esse  
communes.

auxquels on enlève assez facilement, sur les jeunes arbres,  
les rameaux secs et superflus ; [3] et encore de toutes  
petites serpes garnies de dents, avec lesquelles d'ordinaire  
on enlève les fougères ; des scies plus petites ; des bêches ;  
des serpes grâce auxquelles nous arrachons les ronces ;  
des haches simples ou doubles ; des sarcloirs simples ou  
à deux dents ; des cognées dont le dos ressemble à une  
houe ; et aussi des cautères, des outils en fer pour la  
castration et la tonte ou ce qui sert d'ordinaire à soigner  
les bêtes ; [4] enfin des tuniques de peau munies de  
capuchons et des guêtres et des gants en cuir qui, dans  
les bois ou dans les fourrés, puissent servir aussi bien aux  
travaux agricoles qu'à la chasse.

---

42. D'autres auteurs fournissent une liste d'outils agricoles – mais Columelle n'en fait pas partie : cf. Caton, *De l'agriculture*, 10-13 ; Virgile, *Géorgiques* 1, 160-168 ; Varron 1, 22. Sur les enjeux idéologiques de cette liste, voir M. Blandenet (2020), p. 189-204.

43. Cette serpe à tailler et à greffer la vigne est probablement mentionnée par Caton, *De l'agriculture*, 11, 4, sous le nom de *falx siluatica* (White, 1967, p. 75), et certainement par Columelle, *De l'agriculture*, 4, 25, sous l'appellation de *falx uinitoria*. Mais Palladius se démarque ici de la description sophistiquée de Columelle, et présente un outil dont la forme est bien attestée sur les terrains archéologique et iconographique (Bretin-Chabrol, 2024).

---